M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, je tiens à souligner que la vigueur du langage fait partie intégrante de nos débats. Bien que nous prenions la Mère des Parlements pour modèle, je ne vais pas jusqu'à préconiser que nous allions aussi loin que les membres de celle-ci. Il n'y a pas longtemps de cela, un membre de l'opposition au sein du Parlement du Royaume-Uni avait traité le premier ministre de cochon. Mon propos n'est pas de justifier pareil langage, ni de convaincre le député de s'en servir. Je n'ai pas encore lu le hansard pour voir quelle a été, devant une telle déclaration, la réaction de l'Orateur, M. King. Pourtant, il s'agissait d'un terme agricole.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de commenter le rappel au Règlement et de répondre au député de Peace River (M. Baldwin), qui a évoqué le modèle des parlements. Erskine May, qui est au courant des pratiques parlementaires et qui a publié dix-sept éditions de son ouvrage sur les précédents et les pratiques du Parlement de la Grande-Bretagne, dit, à la page 456 de l'édition revisée, que l'imputation de motifs, faux ou inavoués, est contraire aux usages parlementaires. Au député qui a proposé l'exemple, je propose au moins la lecture des remarques de spécialistes des coutumes de ce Parlement, pour déterminer ce qui y est parlementaire et ce qui ne l'est pas. Monsieur l'Orateur, je ne m'oppose pas à des propos énergiques...

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Olson: \dots mais il y a des cas particuliers \dots

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Olson: ... de propos contraires aux usages parlementaires énumérés dans May et Beauchesne.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. La Chambre reconnaîtra qu'il s'agit d'un domaine dans lequel il est très délicat et difficile à la présidence de rendre une décision. Je demande la collaboration de tous. Quand un député invoque le Règlement et déclare que sa réputation a été mise en cause, on doit l'écouter très soigneusement. Je suis prêt à le faire. Je demande à tous les députés de réaliser les difficultés dans lesquelles ce genre de dialogue mettent la présidence. Je ne veux pas retirer au député son droit de participer au débat. J'essaie de tenir compte d'une tradition de notre régime, celle des termes vigoureux, et de la tradition aussi ancienne mais

plus importante qui interdit d'attaquer la réputation et d'attribuer des mobiles à un député. Je sais que le député de Swift Current-Maple Creek connaît ces choses aussi bien que la présidence. Je demande son concours, ainsi que celui de tous les députés.

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, être traité d'imbécile par un imbécile, cela n'a aucune importance.

- M. Gundlock: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. A la Chambre, nous entendons le pour et le contre, mais nous entendons très rarement un ministre de l'Agriculture dire: «Moi, je ...».
- M. Yewchuk: Un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Même si le ministre de l'Agriculture n'aime pas ce qui est dit, ce qu'il fait, en réalité, c'est empêcher l'opposition d'exposer ses vues.
- M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. Je ne crois pas que ce soit là une question de Règlement.
- M. McIntosh: Votre Honneur a tout à fait raison. Je ne voyais pas là d'arrière-pensées, mais des sottises. En fait, le ministre ne tient aucun compte de notre régime parlementaire démocratique. Il est persuadé que sur les 264 membres qui ont été élus en 1968, lui seul sait ce que les producteurs agricoles veulent et ce qui est bon pour eux. Il croit être le seul à la Chambre à savoir ce qui est bon pour l'industrie agricole. C'est idiot, monsieur l'Orateur.

• (8.20 p.m.)

La deuxième déclaration que je veux mentionner figure dans son discours. Le ministre a déclaré...

L'hon. M. Olson: Je ne vous écouterai pas davantage; j'ai des choses plus importantes à faire.

M. McIntosh: Vous m'écouterez après les prochaines élections. Le ministre a déclaré, comme en fait foi le hansard du 14 mai dernier à la page 6997:

Si je n'avais collaboré de si près à l'élaboration du projet de loi, je conclurais, de leurs remarques, que nous proposons une loi qui va ouvrir à l'État tout un nouveau champ juridictionnel, qui va conférer au gouvernement de vastes et nouveaux pouvoirs sur la commercialisation des produits de ferme. Inutile de préciser que c'est tout à fait faux.

dialogue mettent la présidence. Je ne veux pas retirer au député son droit de participer au débat. J'essaie de tenir compte d'une tradition de notre régime, celle des termes vigoureux, et de la tradition aussi ancienne mais

[M. l'Orateur suppléant.]